# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## Candriam SRI Equity Europe, un compartiment de la SICAV Candriam SRI

Classe Z - Actions de Capitalisation : LU1313772318

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

#### Principaux actifs traités:

Actions de sociétés ayant leur siège social et/ou leurs activités principales en Europe.

#### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Dans la limite de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion fait des choix d'investissement discrétionnaire dans le portefeuille en s'appuyant sur ses analyses des caractéristiques et des perspectives de croissance des actifs négociés.

La sélection des valeurs est basée sur des analyses économico/financières, ainsi que sur des considérations ESG; les deux indiquant les risques et opportunités à long terme.

Les critères ESG sont analysés au travers d'une méthodologie développée par la Société de Gestion.

La stratégie d'investissement sélectionne des sociétés à partir de l'approche « best-in-class » de Candriam, qui analyse des sociétés émettrices dans chaque secteur selon deux angles distincts, mais liés :

- 1) l'analyse macroéconomique « top-down » : évaluation stratégique de la manière dont les activités des sociétés répondent aux principaux enjeux à long terme du développement durable, et
- 2) l'analyse microéconomique « bottom-up » : évaluation de la manière dont les sociétés gèrent les principales questions des parties prenantes qui sont spécifiques à leur secteur.

En outre, la stratégie exclut les sociétés qui :

- 1) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ou
- 2) sont largement exposées à des activités controversées (telles que celles liées au tabac, au charbon thermique et à l'armement). La stratégie n'investit pas dans des sociétés qui fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres antipersonnelles, des bombes à sous-munitions et des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc ou nucléaires.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une participation active et d'activités de gestion responsable (par exemple, dialogue actif avec les sociétés, vote aux assemblées générales, initiatives de collaboration, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de la Société de Gestion et/ou le rapport annuel.

Les détails de la Politique sur les Activités Controversées de Candriam sont disponibles sur le site Internet de la Société de Gestion via le lien

suivant :https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI Europe (Net Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence :L'indice mesure la performance du segment des moyennes et fortes capitalisations boursières dans les marchés développés en Europe.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement.D'une manière générale, la majorité des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence.Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 2 % et 6 %.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence.Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants.La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

• Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

Néant

#### **FRAIS**

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.20%
FRAIS PRELEVES PAR CIRCONSTANCES	LE FONDS DANS CERTAINES
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

#### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections du accessible correspondantes prospectus via www.candriam.com.

### PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

Année de création de l'action: 2015.

Devise: EUR.

Indice: MSCI Europe (Net Return). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A..

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam SRI. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une

des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-anddisclaimer/external\_disclosure\_remuneration\_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.